



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Rosaire tenue le 20 février 2018 à 19 h au 1625, rue du Rosaire à Sherbrooke.

LES MEMBRES SONT PRÉSENTS (ES) :

- Anne-Marie Roy, parent
- Nancy Lambert, parent
- Mélanie Mathieu, parent
- Janique Arsenault, enseignante
- Maryse Beaudoin, enseignante

Formant quorum sous la présidence de Mélanie Mathieu.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Ginette Bisailon, directrice

EST ABSENT : Stéphanie Saint-Louis et Caroline Coté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

La présidente, Mélanie Mathieu, déclare la séance ouverte. Il est 19 h 4.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le nombre requis de membres parents est atteint.

3. QUESTION DU PUBLIC

Aucun

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

Dans les sujets : Journée blanche, horaire du préscolaire, zone scolaire, activités à faire approuver.

Nancy Lambert propose. Janick Arseneault seconde.

5. Adoption et suivi du procès-verbal

Comme il y a plusieurs modifications à faire, l'adoption du PV est remise au prochain C.E.

6. Sujets :

A) Budget : Les documents officiels sont remis aux membres. Toutefois, selon la source d'un membre, le déficit serait plus important que sur ces documents.

Il est demandé de faire un C.E. extraordinaire et de rencontrer cette source afin de tirer la situation au clair.

Proposé par Maryse Beaudoin et secondé par Nancy Lambert

B) Photo : Les photos auront lieu le 3 et 4 octobre 2018 avec July Fortier. D'autres photographes sont suggérés, mais les membres préfèrent continuer avec cette dernière.

Il est recommandé d'accepter la proposition de date de la photographe Julie Fortier pour l'année 2018-2019.

Proposée par : Anne-Marie Roy et secondé par : Maryse Beaudoin

C) Les grandes rencontres ont eu lieu et ce fut un très bel évènement.

D) Journée Blanche : Il a eu un surplus qui sera conservé pour les prochaines activités sportives de l'école comme les Olympiades. Ce surplus est dû au fait que la location de la montagne coûtait un peu moins que le 2 \$ demandé au parent.

E) Conférence pour les parents : deux possibilités de conférence sont présentées aux membres, comme l'une d'elles a déjà donné un atelier aux employés du service de garde et se fut beaucoup appréciée, il est proposé qu'elle soit contactée

F) Horaire des classes du préscolaire : L'heure de diner des maternelles sera déplacée pour diminuer le nombre d'élèves présentes dans le parc durant l'heure du diner.

G) Zone scolaire : La zone scolaire a été modifiée, mais sans inclure certaines sections de rue ou intersections jugées dangereuses.

Il est décidé qu'une lettre à la ville sera écrite par la présidente et présentée au prochain C.E.

H) Activités proposées : Les 2^e années ont été invitées par la fondation du Bleu blanc rouge pour aller patiner au Centre Bell.

Il est proposé d'accepter cette activité.

Proposée par : Nancy Lambert secondé par Anne-Marie Roy

7. Sujets de la fondation :

Une demande est faite par le comité culturel et le comité pédagogique pour un montant de 1 050 \$ pour que tous les élèves de l'école puissent faire un projet artistique sur les auteurs qui viendront les visiter.

Le C.E. accepte que cette demande soit présentée à la fondation.

Proposée par Janick Arsenault secondé par Anne-Marie Roy

8. Sujets du service de garde : aucun

9. Sujets du délégué au comité de parents :

Étant donné la démission du parent qui était le délégué au comité de parent de la commission scolaire, il est proposé que ce soit madame Mélanie Mathieu qui représente l'école jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Proposée par : Nancy Lambert secondé par Anne-Marie Roy

10. Affaires nouvelles :

À la suite des deux démissions de parent, le C.E. décide de laisser ces postes vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale, car il reste 4 rencontres. Toutefois, il est entendu que le nombre de parents et des membres du personnel de l'école restent égaux lors des votes.

Proposée par : Nancy Lambert secondé par Anne-Marie Roy

11. Date prochaine rencontre :

14 ou 21 mars, un membre du C.E va revenir avec la date qui convient le mieux.

12. Levée de l'assemblée 20:45.